

<http://lipietz.net/Trois-crisis-240>

Politis

Trois crises

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : jeudi 10 juin 1999

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Trois crises ont scandé, de l'extérieur, cette campagne européenne. Trois crises mettant en jeu le déclin de l'État-Nation, trois crises donc au cœur de notre sujet : la lutte des " recalés de la circulaire Chevènement ", l'affaire corse, la guerre du Kosovo.

Et, chaque fois, à gauche se seront opposées deux visions. D'un côté, les défenseurs intransigeants de l'État-Nation, abusivement appelé parfois " république " (opposée à " démocratie ") ou, encore pire, " État de Droit ", compris comme " État qui fait le Droit , État qui a tous les droits " (alors que l'État de droit est celui qui respecte les droits de la personne, droits individuels et collectifs). En face, le projet défendu depuis plus d'une décennie par les Verts, celui d'une " Europe fédérale des régions et des peuples solidaires, ouverte à l'Est et au Sud ".

Sur l'immigration, " ouverte " est le mot clef. Comment se constitue une collectivité, une communauté ? Par une donnée, le sang ou la terre, la religion ou la langue ? Ou par le projet de vivre ensemble ? On a vu l'État recaler des hommes et des femmes voulant vivre avec nous, y vivant parfois depuis sept, dix, voire vingt-trois ans, mettant leur vie en jeu pour rester des nôtres. En face, des parrains et marraines prenaient l'initiative personnelle de dire " Je te reconnais comme des nôtres ", des élus célébraient ces adoptions, des syndicats ouvriers, des associations populaires soutenaient ce vœu. Comme l'enfant est le fruit de l'amour des parents plutôt que de leurs gènes, le concitoyen est le fruit de la reconnaissance mutuelle plutôt que d'un " critère " d'état (ou d'État). C'est cette citoyenneté-là qui fonde la solidarité face à la globalisation libérale : le choix de suivre ensemble des valeurs, des règles de vie, des lois sociales, des normes de respect de l'environnement ? En cette fin de siècle, cette citoyenneté solidaire ne peut plus guère être efficace en dessous du niveau du continent européen.

Mais, dans une si vaste collectivité solidaire, tissée par l'histoire qui se fait, des liens plus particuliers subsistent et se développent, entre voisins, coreligionnaires, usagers d'une langue commune, héritiers d'une histoire antérieure. L'État-Nation a choisi de constituer certains de ces liens en fondement, écrasant les sous-ensembles distincts par la langue, la religion, l'histoire : la Corse de Pascale Paoli, première république européenne inspirée de Montesquieu ? C'est alors la guerre entre l'État-Nation et la résistance " nationalitaire " des identités niées. Une guerre qui nie l'État de droit. Face à la violence corse, se déchaîne l'État-de-tous-les-droits qui embastille à tour de bras, pour faire craquer les suspects, leurs parents, leurs compagnes (13 mois pour l'une d'elles !).

L'Europe fédérale des régions, au contraire, ouvre la synthèse possible et difficile entre l'identité et la citoyenneté. Ce n'est pas un hasard si la question d'Irlande, la question basque, semblent se calmer au fur et à mesure que les États britannique et espagnol se fondent dans l'Europe. Dès lors que sont reconnues et les identités des euro-régions (irlandaise, catalane, basque ou corse) et les structures de solidarité, de citoyenneté européennes, qu'importe en effet le rattachement plus ou moins formel à un État-Nation du XIXe siècle ?

Cette synthèse, il aura fallu un XXe siècle d'horreurs pour que l'Europe occidentale s'en approche. Basculant du stalinisme à la sauvagerie du marché, les Balkans étaient sommés de faire ce choix infiniment plus vite. La Yougoslavie " autogestionnaire " semblait la mieux préparée. L'ambition d'un Milosevic, offrant aux Serbes pour cimenter son propre pouvoir le mythe de la reconquête du Kosovo, " Serbie céleste " selon l'évêque Athanase, provoqua le désastre. Paralysée d'horreur et d'impuissance, crispée sur le respect de la " souveraineté nationale " et le formalisme du Conseil de Sécurité, l'Europe laissa faire l'épuration ethnique en Bosnie, jusqu'aux suprêmes lâchetés de Goradze et de Srebrenica. Quand, après 10 ans d'apartheid et de crimes, Milosevic déclencha au Kosovo une nouvelle vague de crimes contre l'humanité, l'Europe se décida à l'action. Mais elle se heurta à sa propre impuissance et à l'absence d'un cadre institutionnel faisant valoir des lois humaines communes. Alors elle fit appel à l'initiative unilatérale de l'OTAN.

Trois crises

Des normes humaines, il y en avait : la Déclaration Universelle, la Convention contre les génocides, la Charte d'Helsinki. Cette guerre, comme le remarque Habermas (Le Monde des débats), fut certes " morale ". Mais elle manqua d'institutions juridiques (l'inculpation des criminels par le Tribunal Pénal International ne vint qu'après-coup). Or, sans institution, la justification " morale " des actions internationales peut déboucher sur l'arbitraire.

La majorité des Verts de l'Union Européenne assumait néanmoins cette guerre pour les Kosovars, et d'abord celui d'entre eux qui était en charge de la diplomatie européenne : Joshka Fisher. Face à la brutalité du " préfet Bonnet de l'OTAN ", Wisley Clark, le plan Fisher, d'abord moqué, s'imposa peu à peu. Il ré-encadra la morale dans le " concert des Nations ", faute de mieux : le G8.

Mais rien n'est acquis. La paix ne reviendra que si une Conférence balkanique, parrainée, financée par l'Union Européenne, associe durablement l'Europe du Sud et de l'Est à une Europe fédérale des peuples solidaires. Alors se réalisera le rêve de Marx, de Jaurès et de Victor Hugo : les États-Unis d'Europe.

Tel est l'enjeu caché de cette évanescence élection.